

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 95/2018 19/05/2018

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: S.A. Foyer Anderlechtois

Postal address: chaussée de Mons 595

Town: Bruxelles (Anderlecht)

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Bruno Lahousse

E-mail: foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels

Telephone: +32 25567730

Fax: +32 25567799

Internet address(es):

Main address: www.foyeranderlechtois.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/276/TY/2018>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: S.A. Foyer Anderlechtois

National registration number: Projet

Postal address: chaussée de Mons 595

Town: Bruxelles (Anderlecht)

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Michael Dugernier

E-mail: projet@foyeranderlechtois.brussels

Telephone: +32 25567773

Fax: +32 25567789

Internet address(es):

Main address: www.foyeranderlechtois.be

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: S.A. Foyer Anderlechtois

Postal address: chaussée de Mons 595

Town: Bruxelles (Anderlecht)

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Bruno Lahousse

Telephone: +32 25567730

E-mail: foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels

Fax: +32 25567799

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Internet address(es):

Main address: www.foyeranderlechtois.be

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Rénovation de l'enveloppe extérieure d'un immeuble de 380 logements et pose d'un système de ventilation et de moyens complémentaires d'économie d'énergie sis rue des Goujons 59-61-63 à 1070 Anderlecht

Reference number: 2020/2014/01/02

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir II.2.4.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45223810 Prefabricated constructions, 45223820 Prefabricated units and components, 45223821 Prefabricated units, 45223822 Prefabricated components, 45262311 Concrete carcassing work, 45262900 Balcony work, 45321000 Thermal insulation work, 45331210 Ventilation installation work, 45421130 Installation of doors and windows, 45421150 Non-metal joinery installation work, 45443000 Facade work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: rue des Goujons 59-61-63 à 1070 Anderlecht

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure et de pose d'un système de ventilation. Les travaux concernent un bâtiment haut (R+18) occupé par des locataires pendant la durée du chantier. Les travaux se composent à l'extérieur, entre autres, de la démolition des balcons existants, du démontage des châssis existants, de l'isolation par l'extérieur et la pose de

nouveaux châssis, la pose de nouveaux balcons en béton préfabriqués avec nouvelles fondations. Dans les logements (380), l'installation d'un système de ventilation (type C) avec régulation est prescrite, certains travaux de parachèvement localisés sont aussi prévus.

Visite de site requise:

«Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire contactera le gestionnaire de dossier par courriel (projet@foyeranderlechtois.brussels) afin de prendre rendez-vous en vue d'effectuer la visite des lieux obligatoire qui pourra être fixée:

— en Juin: semaine 23,24 et 25 (lundi ou mardi après-midi),

— en Août: semaine 32 (Lundi ou Mardi après-midi).

Adresse: rue des Goujons no 59 à 1070 Anderlecht.

Modalités d'ouverture des offres:

— lieu: rue Victor Rauter 32 à Anderlecht 1070, salle du conseil,

— en cas d'envoi postal, les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée dans l'avis de marché sous le point 1.1. Critères d'attribution:

— Description du mode d'évaluation:

Le choix de l'adjudicataire s'effectue en tenant compte des critères exprimés dans le cahier spécial des charges (cahier spécial des charges - II.1.1 Loi du 17.6.2016, Article 81 – Critères d'attribution du marché). Ces critères d'attribution seront appliqués aux offres complètes et régulières.

— Les critères d'attribution du marché sont les suivants:

— le prix global pour le présent marché,

— le planning,

— note de méthodologie organisationnelle.

— Régularité de l'offre – cotation minimale pour les critères du planning et de la note de méthodologie organisationnelle:

L'offre sera considérée comme irrégulière et partant nulle (cf. cahier spécial des charges - II.1.2 A.R. du 18.4.2017, Article 76 – Examen et irrégularité des offres) si elle n'atteint pas un minimum de 50 % des points pour chacun des critères du planning et de la note de méthodologie organisationnelle.

La cotation des critères d'attribution se fera sur base de l'analyse des documents énumérés dans le cahier spécial des charges (cahier spécial des charges - II.1.1 Loi du 17.6.2016, Article 81 – Critères d'attribution du marché) qui doivent obligatoirement être joints à l'offre. Ces derniers devront intégrer toutes notes descriptives et explicatives afin de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier la pertinence de l'offre au regard des critères fixés.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Le planning (10 /100) / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Note de méthodologie organisationnelle (15 /100) / Weighting: 15

Cost criterion - Name: Le prix global pour le présent marché (75 /100) / Weighting: 75

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 1200

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (La liste des options exigées est détaillée dans le formulaire d'engagement S 2017 et celles-ci sont reprises dans le MR 2017 relatif aux options exigées.).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens).
(<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>).

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1) Casier judiciaire:

- extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné,
- les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise,
- les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués.

2) Certificat attestant de l'absence de faillite:

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

L'offre indique:

- 1) soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 8,
- 2) soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre état membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription

certifiée par l'organisme compétent de l'état membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrération requise visée à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste,

3) soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2o, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrération d'entrepreneurs de travaux.

Le soumissionnaire doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production de:

— une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation répondant aux caractéristiques suivantes,

— avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux HTVA équivalent ou supérieur à 5 000 000 EUR,

— effectuée sur un immeuble répondant à la définition de bâtiment élevé définie par le SIAMU (Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale): bâtiment d'une hauteur supérieure à 25 m avec une hauteur mesurée entre le plancher du dernier niveau et le niveau le plus bas de la rue).

La recevabilité des références est soumise à la présentation des informations et /ou documents suivants:

1) une attestation de bonne exécution établie au nom du soumissionnaire, signée par l'adjudicateur, délivrée postérieurement à la date de réception provisoire des travaux mentionnant la date de réception provisoire des travaux qui doit avoir été accordée après le (date de publication moins 5 ans) et avant la date de réception des offres,

2) ainsi qu'une fiche projet (format A4) contenant les informations suivantes:

a— le montant total des travaux HTVA,

b— la hauteur mesurée entre le plancher du dernier niveau et le niveau le plus bas de la rue (cf. définition de bâtiment élevé définie par le SIAMU),

c— une note explicative du projet,

d— une photo du projet.

Le soumissionnaire complètera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrération. Si des références sont exigées, il complètera le point C 1 a) de la partie IV du DUME.

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le soumissionnaire dispose de l'agrération requise: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 8.

— Une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation répondant aux caractéristiques suivantes:

— avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux HTVA équivalent ou supérieur à 5 000 000 EUR,

— effectuée sur un immeuble répondant à la définition de bâtiment élevé définie par le SIAMU (Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale): bâtiment d'une hauteur supérieure à 25 m avec une hauteur mesurée entre le plancher du dernier niveau et le niveau le plus bas de la rue).

Agrération requise: D (Entreprises générales de bâtiments), classe 8.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/09/2018 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 04/03/2019

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 05/09/2018 Local time: 11:00

Place:

rue Victor Rauter 32 à Anderlecht 1070, Salle du conseil. En cas d'envoi postal, les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée dans l'avis de marché sous le point 1.1.

Information about authorised persons and opening procedure: Une séance publique d'ouverture des offres est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

L'adjudicateur fait application des mesures transitoires prévues aux articles 128 et 129 de l'arrêté «passation» et ne fait pas usage de moyens électroniques.

Prime:

Les soumissionnaires ayant remis une offre non retenue pour ce marché reçoivent une prime de 2 000 EUR HTVA à titre de défraiement pour leur participation, pour autant qu'ils aient obtenu un minimum de 50 % des points pour chacun des critères du planning et de la note de méthodologie organisationnelle (cahier spéciale des charges - II.1.1 loi du 17.6.2016, Article 81 – Critères d'attribution du marché).

Cette prime est exigible dès la communication des résultats. Elle est payée dans les 30 jours calendrier à compter du jour de la réception de la facture, qui doit être adressée au pouvoir adjudicateur dans un délai maximum de six mois suivant l'attribution du marché.

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

«Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire contactera le gestionnaire de dossier par courriel (projet@foyeranderlechtois.brussels) afin de prendre rendez-vous en vue d'effectuer la visite des lieux obligatoire qui pourra être fixée:

— en Juin: semaine 23, 24 et 25 (Lundi ou Mardi après-midi),

— en Août: semaine 32 (lundi ou mardi après-midi).

Adresse: rue des Goujons no 59 à 1070 Anderlecht.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: rue des Quatres Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000\ 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/05/2018